

# Mode d'emploi

## Inscription des intermédiaires d'assurance

31 octobre 2023

## Table des matières

<b>1</b>	<b>Contrôle des modifications.....</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>Inscription.....</b>	<b>4</b>
<b>3</b>	<b>Inscription sur le portail de la FINMA .....</b>	<b>5</b>
<b>4</b>	<b>Demander un accès EHP (auto-enregistrement) .....</b>	<b>8</b>
<b>5</b>	<b>Application EHP .....</b>	<b>10</b>
<b>6</b>	<b>Utilisation du portail de la FINMA .....</b>	<b>11</b>
<b>7</b>	<b>Annexe .....</b>	<b>11</b>

Référence :

## 1 Contrôle des modifications

Le contrôle des modifications recense les modifications apportées au document. Il convient de définir une nouvelle version x.0 à chaque modification apportée. La version initiale est la version 1.0.

### Contrôle des modifications

Version	Date	Auteur des modifications	Remarque
0.1			

### Vérification

Version	Date	Auteur de la vérification	Remarque

### Validation

Version	Date	Auteur de la validation	Remarque

### Distribution

Organisation	Collaborateurs

## 2 Inscription

Référence :

En tant qu'intermédiaire d'assurance non lié, vous devez disposer d'un accès à la plate-forme EHP pour effectuer un nouvel enregistrement ou modifier une entrée existante. Pour demander un enregistrement auprès de la FINMA par le biais de la plate-forme EHP, vous devez procéder à une inscription unique sur le portail FINMA puis effectuer l'auto-enregistrement. Le présent mode d'emploi vous guide pas à pas dans cette démarche.

### 3 Inscription sur le portail de la FINMA

Référence :

Pour vous inscrire sur le portail de la FINMA en tant qu'intermédiaire d'assurance non lié, veuillez procéder :

- 3.1 Ouvrez la page « [Inscription sur le portail de la FINMA](#) ».
- 3.2 Saisissez vos informations personnelles dans les champs obligatoires et cliquez sur **[Continuer]** :



The screenshot shows the 'finma' logo at the top left. Below it is a dark blue header with the text 'Entrer les données'. The form contains several input fields: 'Adresse de courriel\*', 'Prénom\*', 'Nom\*', 'Langue\*' (a dropdown menu), and 'Pays\*' (a dropdown menu). At the bottom of the form, there is a checkbox labeled 'Je ne suis pas un robot' next to a reCAPTCHA logo and the text 'reCAPTCHA Confidentialité - Conditions'. A red box highlights the 'Continuer' button at the bottom right of the form.

- 3.3 Vous allez recevoir un code de sécurité à l'adresse électronique indiquée.



**portail de la FINMA: veuillez terminer l'inscription**

Bienvenue

Vous avez bien terminé la première étape de l'inscription sur le portail FINMA.

**kQW7P9Pbrt7UoaNz**

Ceci est un message généré automatiquement. Veuillez ne pas répondre à ce courriel.

Meilleures salutations

Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA

3.4 Entrez le code de sécurité dans le champ ad hoc.

Référence :



### Vérification de l'Email

Un message avec un code de sécurité a été envoyé à votre adresse email Muster3FINMA@proton.me. Veuillez rentrer le code de sécurité afin de finaliser l'inscription.

Code de sécurité

3.5 Nous vous prions de lire les conditions d'utilisation et de les accepter.



### Conditions d'utilisation

Avant de pouvoir terminer votre inscription, vous devez accepter les conditions de service suivantes.

Lien vers les [dispositions relatives à la protection des données](#)  
Votre accord avec les dispositions relatives à la protection des données est nécessaire pour l'inscription.  
En cliquant sur "Continuer", vous déclarez en avoir pris connaissance et être en accord avec les dispositions relatives à la protection des données.

3.6 Définissez ensuite votre mot de passe personnel et cliquez sur **[Continuer]** :

*(Attention à respecter les exigences indiquées lors du choix de votre mot de passe)*



### Entrer les données

Veillez utiliser l'adresse de courriel comme nom d'utilisateur pour accéder au portail FINMA.

Mot de passe\*

Confirmation du mot de passe\*

Votre mot de passe doit répondre aux exigences suivantes:

- longueur minimale: 8 caractères
- longueur maximale: 30 caractères
- au moins 1 majuscule (A-Z)
- au moins 1 minuscule (a-z)
- au moins 1 chiffre (0-9)
- au moins 1 caractère spécial !@#\$%&\*,./()><
- un même caractère ne doit pas se répéter plus de deux fois de suite.

- 3.7 Entrez votre numéro de téléphone portable au format international (par ex. +41) et cliquez sur **[Continuer]** :

Référence :

*Remarque : il n'est pas possible d'obtenir un login sans saisir de numéro de téléphone portable en raison de l'authentification à deux facteurs.*



### Entrer les données

Veillez utiliser l'adresse de courriel comme nom d'utilisateur pour accéder au portail FINMA.

No. de téléphone portable\*

**Continuer**

- 3.8 Saisissez le code de sécurité qui vous a été envoyé par SMS.



### Vérification du numéro de téléphone

Un SMS a été envoyé à votre téléphone portable avec le numéro [REDACTED]. Veuillez attendre le SMS et saisir ici le code envoyé par SMS.

Code de sécurité

**Continuer**

- 3.9 L'inscription est maintenant terminée. Cliquez sur **[Continuer]** et vous serez redirigé sur le portail de la FINMA. Il est également possible d'accéder au portail en tapant l'adresse URL <https://portal.finma.ch> ou en passant par le site Internet de la FINMA.



### Inscription réussi

Vous avez bien terminé l'inscription.

**Continuer**

3.10 Connectez-vous avec votre adresse électronique et votre mot de passe. Cliquez sur **[Se connecter]** :

Référence :



### Login

Nom d'utilisateur

Mot de passe

[Mot de passe oublié](#)

**Se connecter**

## 4 Demander un accès EHP (auto-enregistrement)

4.1 Pour avoir accès à la plateforme de saisie et de demande EHP, inscrivez-vous sur le portail de la FINMA comme expliqué au ch. 3.10, puis cliquez sur **[Demander accès]** :



Portail **Modifier les données utilisateurs** **Supprimer le compte** **→ Déconnexion**

### Applications

Bienvenue, Test1 Muster

Cliquez ci-dessous dans le champ souhaité pour parvenir aux applications correspondantes. Seules les applications prévues pour vous apparaissent.

#### Applications disponibles

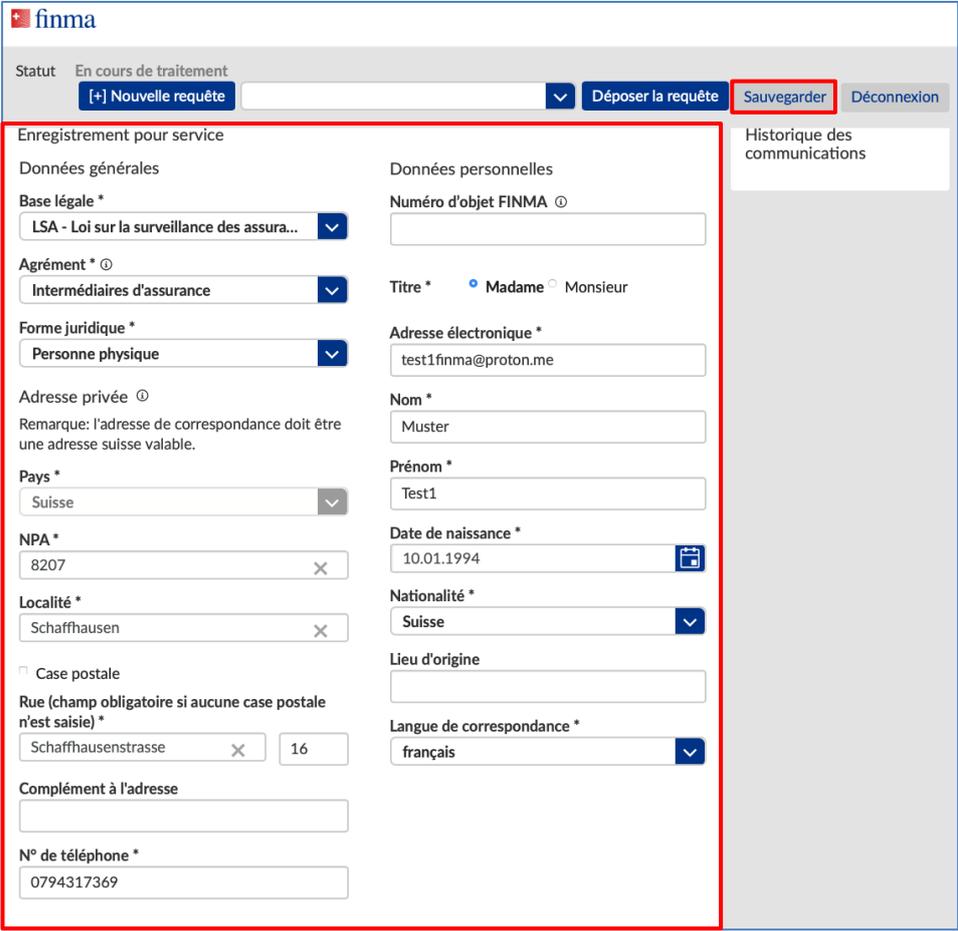
**Demander l'accès à EHP pour un nouvel établissement / un établissement supplémentaire**

Cliquez sur le bouton ci-dessous. Complétez la demande et déposez-la. Après examen de votre demande, nous mettrons à disposition les documents et formulaires correspondants sur la plateforme de saisie et de demande (EHP). Vous recevrez un courriel dès que toutes vos demandes seront examinées.

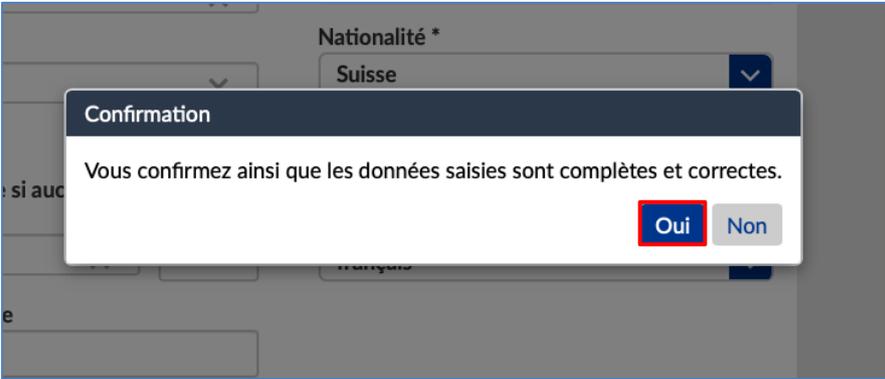
 Demander accès

4.2 Remplissez le formulaire de demande et soumettez-le en cliquant sur **[Déposer la requête]** :

Référence :

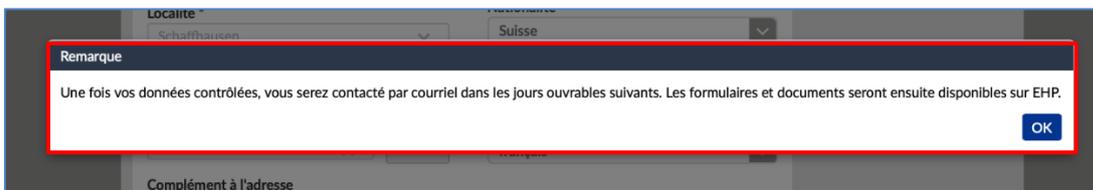


4.3 Confirmez vos données :



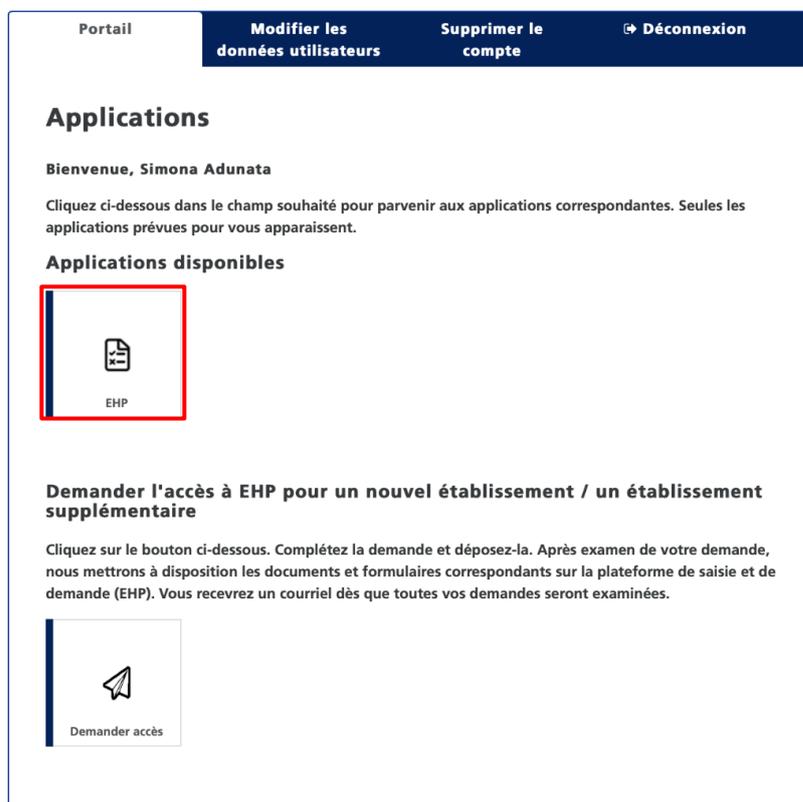
- 4.4 Vous serez contacté par courriel dans un délai de quelques jours ouvrables, après contrôle de vos données. Vous pourrez ensuite vous connecter sur le portail de la FINMA, où vous aurez accès aux documents et formulaires à disposition à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Référence :



## 5 Application EHP

- 5.1 Vous accédez à l'application en cliquant sur l'onglet « EHP ». À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, les documents seront disponibles à cet emplacement.



Portail **Modifier les données utilisateurs** **Supprimer le compte** **Déconnexion**

### Applications

Bienvenue, **Simona Adunata**

Cliquez ci-dessous dans le champ souhaité pour parvenir aux applications correspondantes. Seules les applications prévues pour vous apparaissent.

#### Applications disponibles

**EHP**

#### Demander l'accès à EHP pour un nouvel établissement / un établissement supplémentaire

Cliquez sur le bouton ci-dessous. Complétez la demande et déposez-la. Après examen de votre demande, nous mettrons à disposition les documents et formulaires correspondants sur la plateforme de saisie et de demande (EHP). Vous recevrez un courriel dès que toutes vos demandes seront examinées.

**Demander accès**

## 6 Utilisation du portail de la FINMA

Référence :

Il est possible d'accéder au portail en tapant l'adresse URL <https://portal.finma.ch> ou en passant par le site Internet de la FINMA. Dès que vous êtes connecté au portail de la FINMA, vous profitez des possibilités suivantes:

## 7 Annexe